

divisée en quarante-deux cellules appelées dortoir. Un beau cloître s'allongeait dans l'intérieur et dans la même direction. Ce qui restait de ce vaste emplacement, « ils l'approprièrent « en un beau verger et plusieurs spacieux jardins, le tout entouré et fermé de longues et larges murailles ; tendant à droict fil jusqu'à l'entrée de la grande rue de la Grenette, et depuis là, une autre allant à droict fil jusqu'au Port du Rhône : au coing de ces deux murailles, à la face qui regardait droict la rue Grenette, il y avait un grand portail, et de là une belle et large allée conduisant droit à la grande porte de l'église. Ce qui subsistait encore en son entier en 1566 (1).

Dans le jardin des Pères, se trouvait l'inscription suivante, profonde analyse de toute la morale chrétienne et philosophique.

| | | | | | | |
|------|---|---|---|----------|---|--------------------------------------|
| Noli | } | concupiscere credere dicere facere | } | omniaquæ | } | vides audis scis potes (2). |
|------|---|---|---|----------|---|--------------------------------------|

Telle fut la première habitation de nos religieux, commode, riche, spacieuse. Le seigneur de Grolée, après avoir donné aux Cordeliers une portion de son immense fortune, voulut leur léguer aussi sa dépouille mortelle, et fit, à cet effet, dans leur église, construire son tombeau, où il fut enterré. Le même cloître reçut les restes de plusieurs personnages de distinction (3)

(1) Fodéré, page 535. Nous croyons qu'il y a ici une erreur typographique ; il faut lire 1556. Car le contrat de vente qui nécessita le renversement d'une partie des murailles existe encore dans les archives ; il est de 1557.

| | | | | | | |
|--------------------|---|------------------------------------|---|------------------|---|--------------------------------------|
| (2) Gardez-vous de | } | désirer croire dire faire | } | tout ce que vous | } | voyez entendez savez pouvez |
|--------------------|---|------------------------------------|---|------------------|---|--------------------------------------|

(3) Avant que les lois de l'hygiène aient relégué nos morts sur les hauteurs et hors de l'enceinte des villes, nos églises et leurs caveaux étaient de véritables ossuaires. Ils servaient de tombeau à tout ce qu'il y avait d'illustrations. Un cimetière attenant à chaque Eglise recevait les derniers restes du popu-